

CONSEIL DE QUARTIER SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS

Mardi 2 octobre 2018 à 18h30

Mairie du 1^{er} arrondissement - Salle des Commissions – 4, place du Louvre 75001 - Paris

Elus présents

- Catherine MATHON, Adjoint au Maire chargé des Conseils de quartier, de la Vie associative et des Animations
- Marc MUTTI, Adjoint au Maire chargé des Finances, des Equipements de proximité, de l'Urbanisme, de l'Espace public, de la Vitalité économique et de l'Emploi, de la Prévention, de la Sécurité et des Affaires militaires
- Baptiste BOUSSARD, Adjoint au Maire chargé de l'Environnement, des Espaces verts, de la Voirie et des Déplacements

Ordre du jour

1. Animations 2018-2019
 - Préparation du vide-grenier du samedi 6 octobre (appel à 1 bénévole)
 - Report à juin 2019 du tournoi amical de pétanque
 - Visite du chantier de la Samaritaine (choix d'une date)
2. Sécurité, nuisances et propreté
 - Nuisances sonores nocturnes provenant des voies sur berges
 - Propreté et intrusion lumineuse
 - Prolifération de rats
3. Questions diverses
 - Résultat du Budget participatif
 - Vote du nom du futur secteur regroupant les 4 arrondissements centraux
 - Prochain rendez-vous Circul'Livres dimanche 7 octobre 2018

Catherine MATHON ouvre la séance à 18h35 et annonce l'arrivée de 2 nouveaux membres.

1. ANIMATIONS 2018-2019

Préparation du vide-grenier du samedi 6 octobre

Des dispositions ont été prises pour un retrait anticipé des sculptures géantes en exposition sur la place du Louvre. Les listes d'inscription seront communiquées aux organisateurs, afin de permettre le marquage des emplacements à la craie la veille au soir. La prochaine édition est annoncée pour le samedi 8 juin 2019 et sera confirmée au cours de la réunion de groupe à venir.

Report du tournoi amical de pétanque

Le tournoi amical de pétanque envisagé pour le samedi 15 septembre est annulé, en raison de l'indisponibilité de l'esplanade Saint-Germain L'Auxerrois. De plus, la demande d'autorisation adressée au Président directeur du Musée du Louvre est restée sans suite. En conséquence, une demande d'autorisation sera prochainement adressée à la ville, en vue du report de cette manifestation sur la place du Louvre cette fois, courant mai - juin 2019. Le nombre de participants sera limité à 24.

Annulation de la visite du conseil d'état

A la lumière du calendrier des visites proposées dans le catalogue, les seules dates accessibles sont incluses dans les vacances scolaires. De plus, la participation à cette visite de groupe paraît onéreuse. En conséquence, la visite a été annulée et une réflexion sur l'organisation d'une visite autre sera menée.

Visite du chantier de la Samaritaine.

La date de la visite du chantier est fixée au vendredi 16 novembre et le rendez-vous est pris pour 10h15. Cette rencontre réunira 15 participants et durera environ 1h30.

2. SECURITE, NUISANCES ET PROPRETE

Stationnement et voie publique

Il ressort de la récente rencontre avec la responsable des agents de surveillance de Paris (ASP) pour les 1-2-3 & 4^{ème} arrondissements sur les problématiques de stationnement que la verbalisation est désormais placée en tête des priorités.

Pour rappel, les ASP disposent des mêmes prérogatives que leurs homologues de la police municipale. Depuis le 1er janvier, ils dépendent de la ville et non plus de la préfecture de police et sont intégrés au sein de la direction de la prévention, sécurité et protection (DPSP). Ils sont chargés des missions de contrôle et de répression dans les domaines du stationnement, de la circulation et de la lutte contre les troubles à l'ordre public. La gestion des stationnements est dorénavant externalisée et la gestion des forfaits de dépassement d'horaires des parcmètres est confiée à des entreprises privées.

Enfin, pour toutes fins utiles, il importe de porter tout signalement illustré de photos, vidéo ou audio à l'attention de Marc MUTTI ou de Catherine MATHON, en vue d'une intervention rapide, voire de porter plainte auprès du commissariat de police pour déclencher l'ouverture d'une instruction judiciaire. Les mains courantes et les plaintes déposées ont la vertu de peser sur une doléance portée à la connaissance du commissaire de police ou du préfet à l'occasion des rencontres.

Nuisances sonores

Il semble que les nuisances sonores signalées sur les voies sur berges du Pont Neuf au cours de la nuit proviennent d'une animation, montée spontanément à la suite d'un appel sur les réseaux sociaux. S'agissant du bateau amarré au pied du Pont Neuf, émetteur de musique bruyante au cours de la nuit, le Maire du 1er arrondissement, Jean-François LEGARET avait jadis sollicité son déplacement en amont. Malheureusement, les dimensions limitées des arches auraient compromis et gêné la circulation des péniches et des bateaux. Dans le 1er arrondissement, la médiation a toujours prévalu et seuls les récalcitrants (3% environ) font l'objet d'une réprimande au bout de 2 voire de 3 avertissements.

Surveillance numérique

Plus d'une dizaine de caméras numériques sont installées sur le seul secteur Saint-Germain L'Auxerrois et de nouvelles installations ont été demandées, afin de lutter efficacement contre le trafic de substances illicites.

Intrusion lumineuse

La disposition légale issue du Grenelle de l'environnement interdit toute enseigne lumineuse entre 1h et 6h.

Tournages

Les demandes d'occupation du domaine public adressées au Maire du 1er en vue des tournages de films ou de tournois commerciaux de pétanque sur la place Dauphine ont régulièrement recueilli un avis défavorable.

Vols à la tire

Une recrudescence des vols à la tire a été enregistrée dans le quartier, notamment dans la rue des Deux Boules aux abords du magasin d'alimentation.

Poubelles éventrées

Depuis le 1^{er} janvier, une brigade anti incivilité pilotée par la ville est chargée de verbaliser en cas de déversement d'ordures sur le trottoir et la chaussée par suite de déchirement des sacs poubelle, ou de jets de mégots de cigarettes sur le sol ou encore d'épanchements d'urine.

Prolifération de rats

Dans la rue de l'Amiral de Coligny la présence de rats a été détectée. Afin de bénéficier d'une intervention de dératisation, la procédure ci-dessous recense 2 cas possibles :

Sur le domaine public en général

Pour signaler la présence de rongeurs (souris, rats), il convient de s'adresser au Service Parisien de Santé Environnementale (SPSE) qui selon le cas procède à une intervention ou à un conseil (SPSE, 11 rue George Eastman, 75013 Paris / Tél. : 01 40 33 74 50)

Sur les parties privatives d'un immeuble

- Faire appel via son syndic à un prestataire privé (société de dératisation)

- Pour les personnes les plus démunies, demander au CASVP une attestation pour faire appel au SPSE
- Pour les immeubles sociaux, faire le signalement directement à son bailleur.

3. QUESTIONS DIVERSES

Résultat du vote du Budget participatif 2018

Le projet localisé intitulé « Ouvrir l'Eglise Saint-Eustache sur le jardin des Halles » est lauréat du budget participatif 2018. Il s'agira de faire de la porte du transept sud de l'Eglise Saint-Eustache l'entrée principale de l'Eglise. Celle-ci sera dotée d'un sas vitré intérieur. Le montant de la réalisation est estimé à 300.000 €.

Regroupement des arrondissements centraux

La votation citoyenne des 13 & 14 octobre a confirmé la Mairie du 3ème arrondissement comme étant la Mairie de secteur. Ce secteur sera baptisé « Paris centre ». La réunion du 6 novembre portera sur la restitution du bilan de la votation et les grands axes du rapport de la conférence des arrondissements. Ce rapport sera prochainement diffusé pour avis.

Généralisation de la zone de tourisme international à l'arrondissement

Les zones de tourisme international (ZTI) ont été mises en place en 2015 et autorisent, dans leurs périmètres, les commerces à ouvrir le dimanche. Dans le 1^{er} arrondissement, elle bénéficie déjà à la zone des Halles, étendue au Palais royal et au quartier Vendôme. Afin de généraliser cette mesure à tout l'arrondissement, le bureau général des services du ministère de l'économie et des finances a été saisi, afin que le sud de la rue de Rivoli soit intégré à la ZTI et ce en prévision de l'arrivée future de nouveaux commerces à l'ouverture de la Samaritaine.

Inversion du sens de circulation dans la rue du Pont Neuf

L'inversion du sens de la circulation dans la rue du Pont Neuf oblige les automobilistes à se rendre jusqu'au Châtelet, avant de revenir dans la rue de Rivoli pour emprunter la rue du Pont Neuf. C'est pourquoi l'urgence est de remettre dans sa configuration initiale, le sens de circulation entre les quais et la rue de Rivoli, afin que les camions de livraison du chantier de la Samaritaine puissent arriver par les quais et repartir par la rue de Rivoli. Le préfet de police a d'ailleurs été sollicité dans ce sens et une demande a été adressée à Christophe NAJDOVSKI (Adjoint à la Maire de Paris chargé des Transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public) pour un moratoire d'une année au moins sur les changements de sens de circulation au sein de l'arrondissement.

La deuxième préoccupation est de veiller à ce que la rue de l'Arbre Sec ne se transforme pas en une arrière boutique de la Samaritaine. Enfin, en raison de la piétonisation de la rue de la Monnaie et pour faciliter la vie des riverains, il est souhaitable que les lignes de bus 85 et 70 soient reportées sur la rue de l'Amiral de Coligny.

La séance est levée à 20h15.